Le Pôle Alternance de l'Université de La Rochelle, point de rencontre entre entreprises et étudiants pour préparer la rentrée 2018

lundi 30 avril 2018, par lpe

Depuis 2013, l'Université de La Rochelle s'est dotée d'un Pôle Alternance, structure capable de répondre à la demande d'entreprises régionales et nationales désirant intégrer des étudiants en contrat d'apprentissage et de professionnalisation. En partenariat avec le CFA de l'Enseignement Supérieur Nouvelle-Aquitaine, le Pôle Alternance participe ainsi à la montée en compétence de ses étudiants et à l'intégration professionnelle de ses diplômés.

Alors, que vous soyez recruteurs en entreprises à la recherche d'alternants ou étudiants en quête d'une formation professionnalisante et rémunérée, contactez vite le Pôle alternance pour préparer dès maintenant la rentrée de septembre prochain !
Avec des formations en alternance alimentant une palette de domaines d'activités toujours plus large, qui va aujourd'hui du bâtiment à l'environnement, en passant par l'immobilier, le tourisme, le marketing, l'agro-alimentaire ou encore le numérique le Pôle Alternance de l'Université de La Rochelle propose des solutions ciblées aux entreprises en quête d'étudiants alternants motivés pour s'insérer dans le monde professionnel.
En acquérant des connaissances théoriques et pratiques à l'Université tout en développant savoir-faire et expérience au sein de l'entreprise, l'alternant arrive incontestablement mieux préparé sur le marché de l'emploi et peut même être embauché par son entité d'accueil à l'issue de son contrat.
« *Avec 400 alternants enregistrés et bientôt 30 formations répertoriées, nous avons quadruplé le nombre d'étudiants concernés et démultiplié les offres d'alternance depuis l'ouverture de notre entité voilà cinq ans* », explique Axel Bringer, responsable du pôle avec Frédérique Rico. Pour eux, l'alternance constitue désormais une clé d'entrée unique à l'université pour les acteurs économiques locaux qui souhaitent recruter des jeunes sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Des avantages en termes de RH et pour la stratégie de l’entreprise

Pour l’employeur qui accompagne ainsi le jeune dans la découverte de son métier, la valeur ajoutée se situe à différents niveaux. Sur le plan des ressources humaines, l’alternance peut faire office de pré-recrutement, permettant de repérer sur une longue période les meilleurs potentiels et de les fidéliser. Ainsi, durant son passage dans l’entreprise, l’alternant est sensibilisé à la culture de celle-ci et peut mettre en valeur ses compétences techniques et humaines intrinsèques. Sur le plan stratégique, l’alternant, présent régulièrement dans l’entreprise sur une période d’une à trois années, bénéficie d’un statut de salarié et peut s’avérer un bon élément opérationnel. Qu’il lui soit confié l’ensemble ou une partie d’une mission, qu’il soit mis en renfort sur un projet ou des études, l’étudiant permet à la société qui l’emploie à temps partiel d’accélérer ses projets et de développer son activité.
Et ce à moindre coût !

Des aides financières

En effet, Les employeurs de salariés en contrat de professionnalisation peuvent bénéficier, selon les cas, d’un certain nombre d’aides financières : Exonération spécifique pour certains groupements d’employeurs (GEIQ), une aide pour les entreprises de plus de 250 salariés employant plus de 5 % d’alternants, aide forfaitaire attribuée à l’employeur par Pôle emploi pour l’embauche d’un demandeur d’emploi de 26 ans et plus, aide pour l’accompagnement personnalisé vers l’emploi dans les GEIQ. Des aides supplémentaires existent dans le cadre des contrats d’apprentissage (primes régionales, crédit d’impôt…)
Ainsi, sans investissement conséquent, la formation par alternance permet à l’entreprise de former une recrue potentielle et donc de préparer son avenir.

Mode d’emploi pour les étudiants

Pour maximiser les chances d’intégrer une entreprise à la rentrée 2018, les étudiants en quête d’un contrat d’apprentissage ou de professionnalisation doivent agir dès maintenant.

Comment ?
> En téléchargeant le dossier de candidature sur la plateforme e-candidat du site www.univ-larochelle.fr
> En préparant au mieux les outils de prospection (CV, lettre de motivation, fichier d’entreprises…),
> En contactant le responsable de formation si besoin pour obtenir des précisions quant à la nature des missions potentielles dans le cadre d’un contrat d’alternance,
> En contactant le Pôle Alternance pour s’inscrire dans un atelier « Coaching et recherche d’emploi ».

Mode d’emploi pour les entreprises

Pour les entreprises désirant recruter un ou plusieurs alternants opérationnels dès le mois de septembre prochain, l’heure est déjà à la recherche de compétences spécifiques. Pour cela, il s’agit de contacter

rapidement le Pôle Alternance pour bénéficier de :
> La mise à disposition de conseillers aptes à mettre en adéquation les besoins de l'entreprise et l'offre de formation,
> La rencontre avec des responsables de formation pour affiner son projet de recrutement,
> La préparation d'un profilage (pré-recrutement de candidats et mise à disposition de CV),
> L'organisation d'un job-dating dédié à un secteur d'activité en particulier,
> La réalisation d'une simulation financière concernant le recrutement d'un alternant (coûts de l'embauche, aides de l'État et de la Région).

8 filières professionnelles visées

- Numérique
- Bâtiment durable, éco-industries
- Environnement, littoral
- Tourisme, hôtellerie, loisirs
- Biotechnologies, agro-alimentaire
- Langues, culture, audiovisuel
- Management, gestion, droit
- Physique industrielle, optique

5 nouvelles formations en alternance ouvrent à la rentrée 2018 :

Licence professionnelle E-tourisme en partenariat avec le CIPECMA de Chatelaillon formation en apprentissage dans le cadre du CFA SUP Nouvelle Aquitaine
La licence e-Tourisme vise ainsi à former des acteurs du tourisme capables :
- De communiquer et commercialiser des offres touristiques en s'appuyant sur des stratégies digitales ;
- D'organiser la gestion des contenus informatifs en tenant compte des règles d'écriture de l'Internet ;
- De promouvoir un territoire en utilisant les possibilités de maillage des informations touristiques offertes par le Web.

Licence professionnelle BIM (Building Information modeling) en partenariat avec l'école d'ingénieur CESI de La Rochelle et Tipee
Compétences acquises en formation :
- La maitrise des outils BIM pour la construction ;
- L'intégration du processus BIM au cycle de vie du bâtiment ;
- La coordination des différents acteurs d'un bâtiment autour de la maquette numérique.

Licence 3e année Gestion parcours Finance-Banque-Assurance à l'IAE de La Rochelle
- Se préparer aux métiers de la banque, et en particulier à celui de conseiller clientèle ;
- Acquérir des connaissances clés qui permettront l'agilité et faciliteront l'adaptation dans un secteur Bancassurance en pleine transformation.

Licence professionnelle AQUAREL (Aquaculture et relation avec l’environnement littoral) : Se préparer aux métiers et techniques de l’aquaculture et de l’évaluation de la qualité de son environnement.

Master Science et Génie des matériaux : Se former au métier d’ingénieur expert en prévention et protection des matériaux, capable d’assurer la pérennité de structures industrielles.

Pour tout renseignement, contactez le Pôle Alternance au 05 16 49 65 65 ou consultez notre nouveau site Internet : alternance.univ-larochelle.fr

CHIFFRES CLÉS :
- Plus de 400 alternants
- Plus de 30 diplômes du bac +3 au diplôme d’ingénieur
- 8 filières professionnelles visées

Si comme l’Université de La Rochelle, vous souhaitez être "l’entreprise du mois" (emplacement exclusif sur la page d’accueil + article + présence dans chaque newsletter hebdomadaire…) réservez votre période de parution, cliquez ici